

■ L E S A M I S D E ■  
**l'École de Paris**

<http://www.ecole.org>

**Séminaire Entrepreneurs  
Villes et Territoires**

*organisé avec le soutien de l'Institut  
CDC pour la recherche, de la Caisse  
des dépôts et consignations et du  
ministère de l'Industrie  
et grâce aux parrains de l'École de  
Paris :*

Accenture  
Air Liquide<sup>1</sup>  
Algoé<sup>2</sup>  
ANRT  
Arcelor  
Cabinet Regimbeau<sup>1</sup>  
Caisse des Dépôts et Consignations  
Caisse Nationale des Caisses d'Épargne  
CEA  
Centre de recherche en gestion  
de l'École polytechnique  
Chambre de Commerce  
et d'Industrie de Paris  
CNRS  
Conseil Supérieur de l'Ordre  
des Experts Comptables  
Danone  
Deloitte & Touche  
DiGITIP  
École des mines de Paris  
EDF  
Entreprise & Personnel  
Fondation Charles Léopold Mayer  
pour le Progrès de l'Homme  
France Télécom  
IBM  
IDRH  
IdVectoR<sup>1</sup>  
Lafarge  
PSA Peugeot Citroën  
Reims Management School  
Renault  
Royal Canin  
Saint-Gobain  
SAP France<sup>1</sup>  
Schneider Electric Industrie  
THALES  
Total  
Unilog

<sup>1</sup> pour le séminaire  
Ressources Technologiques et Innovation  
<sup>2</sup> pour le séminaire Vie des Affaires

(liste au 1<sup>er</sup> décembre 2004)

**FAIRE ÉMERGER LE TRAVAIL AU NOIR  
L'EXPÉRIENCE NAPOLITAINE**

par

**Luca MELDOLESI**

Professeur de politique économique  
Président du Comité national pour l'émersion du travail non régulé

**Nicola CAMPOLI**

Directeur de la Confédération nationale de l'artisanat de Naples

Séance du 7 juillet 2004

Compte rendu rédigé par Élisabeth Bourguinat

**En bref**

En 1997, le gouvernement Prodi engage des actions pour "faire émerger le travail au noir", c'est-à-dire l'aider à rentrer progressivement dans les dispositifs légaux. C'était dans l'intérêt fiscal de l'État, mais aussi dans celui des travailleurs (sécurité, retraite). Il restait à convaincre les employeurs et pour cela créer des incitations appropriées. Un comité national, dépendant directement du Premier ministre est créé pour animer des activités au plus près du terrain. Luca Meldolesi, président du comité et Nicola Campoli, directeur de la Confédération de l'artisanat de Naples, témoignent sur les résultats étonnants de cette initiative.

*L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse  
des comptes rendus ; les idées restent de la seule responsabilité de leurs auteurs.  
Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.*

© École de Paris du management - 94 bd du Montparnasse - 75014 Paris  
tel : 01 42 79 40 80 - fax : 01 43 21 56 84 - email : [ecopar@paris.ensmp.fr](mailto:ecopar@paris.ensmp.fr) - <http://www.ecole.org>

## **EXPOSÉ de Luca MELDOLESI**

J'ai passé ma jeunesse à Catane, dans le sud de l'Italie, et je suis actuellement professeur de politique économique à Naples ; mais j'ai beaucoup travaillé à l'étranger, notamment en Angleterre, en France, et surtout aux États-Unis, aux côtés du professeur Albert Hirschman. Ma longue familiarité avec l'Italie du Sud, d'une part, et ma rencontre avec Albert Hirschman, d'autre part, m'ont amené à adopter une conception de l'économie qui échappe à la traditionnelle alternative entre micro-économie et macro-économie.

### **La situation réelle de l'emploi**

Quand on a une approche trop "macro" de l'économie ou qu'on se focalise sur le "micro", c'est-à-dire sur l'entreprise, on peut être amené à négliger des pans entiers de l'économie comme celui que constitue le secteur du travail au noir. Pourtant, celui-ci concerne un nombre significatif de personnes et correspond à un volume de production loin d'être négligeable.

Quand j'ai commencé à écrire des articles sur cette question en 1995 et 1996, cela a produit un choc dans mon pays, car on avait l'habitude de ranger ces pratiques du côté de la marginalité sociale et de les interpréter comme la réponse traditionnelle à la pénurie d'emplois ; mais c'était une façon elle-même traditionnelle d'interpréter le phénomène.

J'ai fait la démonstration que cette situation ne pouvait pas s'expliquer par la pénurie de travail, car les personnes en question travaillaient énormément, parfois douze heures par jour, et avec de bons résultats. Par exemple, j'ai découvert qu'une partie significative des fameux portefeuilles de Florence ou des verres de Venise, connus partout dans le monde, sont des produits issus de ce secteur du travail au noir.

Pourtant, ces personnes-là n'existaient pas pour l'État, puisqu'elles n'étaient pas recensées et ne respectaient pas la loi. La première réaction des politiques m'a paru plutôt saine : « *Au lieu de nous lamenter sur le chômage, nous pouvons nous réjouir, car cela prouve au moins que tous ces gens-là ont du travail !* » Dès lors, le problème n'était plus de créer de l'emploi, mais de faire émerger ce travail au noir. Pour les responsables politiques des différentes régions du sud de l'Italie, cette prise de conscience ouvrait de nouvelles perspectives.

### **Un réseau de thésards**

Le gouvernement italien, qui était alors de centre-gauche, a décidé de créer un comité national, dépendant directement du Premier ministre, pour développer des projets au plus près du terrain. Le gouvernement a changé mais le suivant, de centre-droite, s'est montré également intéressé par cette démarche, d'autant qu'elle était appuyée aussi bien par les entrepreneurs que par les syndicats.

J'ai donc monté un dispositif consistant à faire rémunérer par l'État une cinquantaine de thésards qui ont été envoyés dans différents territoires, principalement en Italie du Sud, pour effectuer des travaux de recherche, identifier les bonnes pratiques et contribuer à les diffuser. En principe, les administrations locales auraient pu se charger de ce genre de travail, mais leur fonctionnement est tellement lourd et elles sont tellement lentes à se mettre en mouvement et à innover qu'il était beaucoup plus efficace de s'appuyer sur ces jeunes gens dynamiques.

### **Les centres de conseil territoriaux**

Ces consultants ont tout d'abord mis en place des centres de conseil territoriaux, destinés à aider les petites entreprises, qui en général souffrent d'un déficit de compétence juridique et de savoir-faire organisationnel : souvent, elles sont dirigées par des personnes qui ont perdu leur emploi et ont créé leur propre entreprise pour survivre ; comme elles n'ont pas la capacité de se débrouiller toutes seules, elles sont généralement entre les mains de ceux qu'on appelle

des commercialistes, qui n'ont pas forcément un impact très favorable sur leur développement. Trouver des consultants qui connaissent à fond l'entreprise et soient prêts à leur fournir une aide et des conseils était donc très précieux pour elles.

Par ailleurs, l'originalité de ces consultants est qu'ils vont eux-mêmes voir les entreprises, au lieu d'attendre dans leurs bureaux que les entrepreneurs viennent à eux, dans une attitude d'humilité, voire de subordination. Pour les petits entrepreneurs napolitains, cela a été un choc de voir que des jeunes diplômés de l'Université, des représentants du gouvernement et même le président de la République pouvaient s'intéresser à eux...

### **Les consortiums**

Le deuxième outil que nous avons développé est la création de consortiums par secteurs d'activité. Traditionnellement, ces petites entreprises sont marquées par une culture d'individualisme, voire d'anarchisme, et tenter de les regrouper et de les organiser collectivement pouvait sembler impossible ; mais c'est sans doute parce que les intellectuels n'avaient jamais réfléchi sérieusement à cette question. Tout à l'heure, Nicola Campoli vous parlera de la quinzaine de consortiums qu'il a créés et qui fonctionnent très bien.

### **Les petites écoles**

J'ai emprunté l'idée de créer des petites écoles de management à un grand manager italo-américain, Lee Iacocca qui a dirigé Ford et Chrysler et qui a vigoureusement dénoncé le système des *business schools* dont l'enseignement était selon lui à la fois coûteux et mauvais. Dans son système, la relation traditionnelle entre le professeur et les élèves fait place à une succession de rencontres avec des personnalités directement intéressées aux problèmes des entreprises, qui entrent dans une relation factuelle et pratique avec les jeunes entrepreneurs. C'est une nouvelle manière d'enseigner et d'apprendre qui rencontre la demande intellectuelle et pratique des acteurs.

### **Le cadre législatif**

Une autre partie de mon activité a consisté à travailler avec les partenaires sociaux aux plans local et national pour essayer de faire évoluer les lois. Le système italien est un peu absurde : on fait des lois pour les entreprises régulières, mais personne ne contrôle leur application, et même les entreprises qui sont dans l'irrégularité peuvent bénéficier des aides accordées. Nous avons en particulier travaillé dans le secteur du bâtiment et de l'agriculture, tous deux fortement concernés par le travail au noir, et nous avons obtenu un accord entre les partenaires sociaux pour élaborer de nouvelles lois mais aussi contrôler leur application.

Le point le plus important est précisément que les partenaires sociaux deviennent co-responsables de l'élaboration de la loi et du contrôle effectué ultérieurement. Non seulement en Italie, mais dans tous les pays européens, par exemple en France ou en Allemagne, le secteur du bâtiment connaît une énorme proportion de travail au noir. Si les professionnels eux-mêmes nous disent comment élaborer une législation qui sanctionnera de façon effective ceux qui s'y livrent, c'est-à-dire qui permettra de réserver les avantages aux entreprises régulières, nous aurons avancé d'un grand pas.

### **Mieux gérer les demandes d'emploi**

Nous avons également modifié le fonctionnement des centres d'accueil des demandeurs d'emploi. À Naples, la liste des demandeurs d'emploi comprend cinq cent mille personnes ; en Calabre, deux cent mille ; mais en réalité, ils ne sont pas tous à la recherche d'un emploi, car beaucoup travaillent au noir. Nous sommes en train de créer un système d'accueil plus efficace et de proposer des alternatives : emploi dans la même région, formation, travail indépendant et aussi des bourses d'emploi qui nous permettent de proposer à ces chômeurs

réels ou prétendus un emploi dans une autre ville, par exemple Florence ou Milan ; s'ils refusent toutes les solutions, ils perdent leur place dans la liste.

### **Traiter la question au niveau européen**

Nous avons également essayé de faire aborder cette question au niveau européen. Ce n'est pas facile, car certains pays comme l'Espagne ou l'Allemagne sont confrontés à des problèmes d'emplois importants dans certaines de leurs régions et redoutent d'ouvrir ce dossier du travail au noir. Mais la France et l'Italie ont eu le courage de s'y intéresser et ont obtenu une résolution du Conseil européen qui souligne l'importance de cette question de la réduction de l'emploi au noir.

Nous voulons maintenant aller plus loin et faire reprendre conscience que le problème n'est pas seulement celui de la non-déclaration de l'emploi, mais aussi celui de sa *mal-déclaration*. Par exemple, un ingénieur tchèque peut venir travailler en France de facto au noir mais continuer à se déclarer employé en Tchécoslovaquie, tout en bénéficiant des services sociaux français. En Italie du Sud, les gens ne déclarent parfois que la moitié du salaire qu'ils touchent, et ne paient donc qu'une partie des charges sociales et des taxes. Certains trichent en jouant sur un double statut de salarié et de travailleur indépendant. Les types de *mal-déclaration* sont extrêmement variés.

Si l'Europe parvenait à améliorer significativement la prise en compte de ce phénomène et à inventer des dispositifs pour y remédier, cela pourrait avoir des retombées importantes sur l'économie mondiale, car tous les pays sont concernés : on estime que le travail au noir (non déclaré et mal déclaré) représente peut-être de 25 % à 30 % des emplois en Italie. Mais en Russie, selon certains calculs, la proportion est de 45 %, et dans certains pays d'Afrique, de 80 %. Aucun pays développé n'en est exempt, et aux États-Unis, par exemple, la proportion de la force de travail échappant aux circuits normaux (travail au noir, prison, chômage etc.) est de l'ordre de 20 %. C'est cependant une croisade difficile, notamment avec les pays anglo-saxons, dont la culture veut que ce genre de dysfonctionnement soit, comme les autres, réglé simplement par la vertu du marché.

L'originalité de notre approche est que nous avons initié cette démarche au plus près du terrain, avec de toutes petites entreprises familiales de Naples, dont va maintenant vous parler Nicola Campoli.

### **EXPOSÉ de Nicola CAMPOLI traduit par Floridea Di CIOMMO**

Je suis directeur de la Confédération nationale de l'artisanat (CNA) de Naples, avec différentes échelles territoriales d'organisation. Cette confédération regroupe trois cent cinquante mille entreprises italiennes.

#### **L'économie informelle ou "submergée"**

En Italie du Sud existe un tissu d'entreprises très fragmentées qui cependant fabriquent des produits de bonne qualité, notamment dans le secteur du textile et du cuir ; l'essentiel de la production de gants de cuir en Italie se fait par le biais du travail au noir (98 %).

À côté de ces travailleurs non déclarés, l'économie informelle ou "submergée" comprend aussi des chiffres d'affaires dont une partie n'est pas déclarée, ou même des entreprises tout entières qui n'apparaissent pas. Dans le domaine des gants de cuir, on a affaire surtout à la dissimulation d'une partie du chiffre d'affaires, et aussi à des travailleurs à domicile qui ne

veulent pas se déclarer, par exemple des femmes qui travaillent à la maison et ne veulent pas perdre une partie des indemnités de chômage versées à leurs maris.

### **La création de consortiums**

En tant que dirigeant de la CNA et aussi en tant qu'expert du Comité national que préside Luca Meldolesi, j'ai essayé d'utiliser les nouveaux dispositifs et les réseaux constitués autour de ce comité pour pousser les petites et moyennes entreprises des différents secteurs artisanaux à se regrouper en consortiums, en m'appuyant sur ceux des entrepreneurs qui se montraient désireux de sortir de l'illégalité. Toute la démarche n'a d'ailleurs été rendue possible que par un long travail d'écoute des entrepreneurs pour comprendre quelles étaient leurs difficultés et pour créer des liens de confiance à la fois par rapport à leurs représentants syndicaux et par rapport aux institutions publiques.

La première stratégie mise en avant était celle de la promotion et de la valorisation du produit. En particulier, les membres d'un même consortium ont pu confronter leurs politiques de prix et s'entendre sur des prix minimums lorsqu'ils présentent leurs produits dans des foires. Cette transparence réciproque a une autre vertu : ceux qui affichent des prix plus bas sont aussitôt suspectés de ne pas tout déclarer.

Peu à peu d'autres avantages sont apparus, comme la possibilité d'accéder plus facilement au crédit ou encore de s'internationaliser en vendant à l'export. Une réalisation parmi les plus spectaculaires a été la création d'un show-room en Chine, dans la région où existe la concurrence la plus forte sur la production de gants de cuir. Les entreprises d'un même consortium peuvent également réaliser des économies en recourant aux mêmes fournisseurs, ou encore en partageant une même logistique pour leurs exportations.

Nous avons également mis en place des outils de formations professionnelles spécifiques, ce qui a été rendu possible par la nouvelle visibilité acquise par ces entreprises, qui jusqu'alors, bien qu'elles soient plutôt prospères, étaient ignorées même des institutions publiques locales.

### **Les résultats**

Dans le domaine du cuir, il existe à Naples vingt-deux entreprises, dont seize sont aujourd'hui réunies dans un consortium. Au cours des trois dernières années, quinze salariés sont sortis de l'illégalité, le montant déclaré du chiffre d'affaires a été augmenté de 30 % et les exportations ont également augmenté de 30 %.

Ces résultats pourraient paraître un peu dérisoires, mais en réalité, ils revêtent une très forte valeur d'exemple pour les autres secteurs de l'artisanat, et d'autres entreprises ont à leur tour commencé à se constituer en consortiums. Aujourd'hui, il en existe dix à Naples, le dernier créé concernant des entreprises de fabrication de feux d'artifice. Ce mouvement a été facilité par l'arrivée d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, plus ouverts à la perspective de collaborer entre eux. Aujourd'hui, il fait tache d'huile dans la région des Pouilles, de la Sicile et de la Calabre.

La communication s'est fortement accrue avec les institutions publiques locales, qui désormais n'hésitent pas à se faire accompagner par ces entrepreneurs lorsqu'elles se rendent à l'étranger pour faire connaître les productions locales.

Peu à peu, les liens de confiance créés entre les entreprises et les institutions permettent de faire comprendre aux entrepreneurs que l'entrée dans la légalité représente pour eux une opportunité de développement.

Il a fallu un travail long et patient pour en arriver là, et aussi beaucoup d'énergie, comme toujours lorsqu'on intervient près du terrain, mais ce résultat en valait la peine. Sans doute aurait-il pu être plus spectaculaire, si la conjoncture économique avait été plus favorable.

## DÉBAT

### L'honnêteté est-elle vraiment rentable ?

**Un intervenant :** *Ce qui est intéressant dans l'histoire que vous racontez, c'est qu'elle est morale : l'honnêteté est récompensée. Le bilan est-il cependant aussi favorable que vous le prétendez ? Les entrepreneurs qui ont "émergé" ont dû payer plus de charges sociales et plus d'impôts.*

**Luca Meldolesi :** Notre objectif est effectivement de démontrer que l'honnêteté est rentable. Le premier grand argument est celui du développement : les petits entrepreneurs en question n'ont d'autres perspectives que le maintien et la reproduction des conditions de production qu'ils connaissent. Ils voient bien que cette situation ne leur offre pas de possibilité de développement. De plus, nous sommes en train de développer avec nos partenaires sociaux une politique sectorielle de priorité (bâtiments, agriculture, commerce, etc.) qui va rendre l'honnêteté de plus en plus intéressante. Un autre argument très important est celui de la formation : Naples est considérée comme le haut lieu de la tradition artisanale de l'Italie, mais avec le développement de la vie moderne, les jeunes n'acceptent de reprendre les métiers artisanaux qu'à condition d'être bien payés. Cela entraîne l'augmentation du coût de production et donc la nécessité que ces jeunes soient bien formés pour être plus vite opérationnels. Or dans le domaine de la formation, les pouvoirs publics peuvent apporter un sérieux coup de pouce.

**Int. :** *Vous avez évoqué le cas d'une femme travaillant au noir chez elle ; je ne vois pas quel est son intérêt à sortir de l'illégalité.*

**Nicola Campoli :** L'intérêt principal est d'obtenir une meilleure couverture sociale. Un dramatique accident survenu récemment a bien mis en valeur cet aspect : une fabrique de feux d'artifice qui travaillait pour les cérémonies des Jeux olympiques d'Athènes a été détruite par une explosion, et cinq ouvriers sont morts. Comme cette entreprise s'était légalisée il y a deux ans, les assurances ont pu jouer et les familles ont bénéficié d'indemnités importantes. Nous avons beaucoup communiqué à ce sujet dans la presse, et je pense que ce drame a eu une très forte valeur d'exemple pour les entreprises napolitaines.

**Int. :** *Vous parlez beaucoup des entrepreneurs, mais les salariés, qui sont les principaux intéressés en ce qui concerne ces avantages sociaux, ne sont-ils pas votre meilleur appui pour faire évoluer la situation ?*

**N. C. :** En réalité, comme il s'agit d'entreprises familiales, les salariés sont très solidaires des employeurs ! Cela dit, ils ont peu à peu mesuré tous les avantages qu'ils tiraient de la situation, par exemple aussi en cas de chômage technique : celui-ci ne peut être indemnisé que dans les entreprises légales.

**L. M. :** Il n'y a pas vraiment d'antagonisme entre les entrepreneurs et les salariés. Toute la question est de parvenir à développer les entreprises, dans l'intérêt à la fois des entrepreneurs et des travailleurs.

### Un projet qui fait consensus

**Int. :** *J'imagine que votre tâche doit être rendue plus difficile par le fait qu'en Italie, l'État joue relativement peu de rôle par rapport aux pouvoirs locaux ; promouvoir une politique nationale ne doit pas être très évident. Quels sont vos appuis ? Bénéficiez-vous, par exemple, de l'aide de Confindustria, ou ce syndicat des entrepreneurs reste-t-il passif par rapport à votre initiative ?*

**L. M. :** Il est certain que notre travail est d'autant plus ardu que l'administration italienne est pléthorique et ne fonctionne pas très bien, qu'il s'agisse de l'administration d'État ou de l'administration territoriale. Dans les centres pour l'emploi, l'administration de la Calabre ne compte pas moins de sept cents fonctionnaires "au travail", comme on dit, en faisant une subtile différence entre "être au travail" et "travailler"... Mais les résultats de leur activité sont négligeables. Cela dit, même dans ce contexte, on peut trouver des personnes prêtes à mettre la main à la pâte. Nous faisons comme Diogène, qui se promenait avec sa lampe à la main sur le marché, à la recherche d'un homme : nous recrutons toutes les bonnes volontés ! Et nous en trouvons à tous les niveaux. Nous avons bénéficié du soutien personnel du président de l'État, Carlo Azeglio Ciampi, mais aussi de l'ensemble du système politique et social, y compris celui de la Confindustria ou encore des syndicats de gauche et d'extrême gauche : vraiment personne, en Italie, ne s'est opposé à ce projet.

### **Et les secteurs technologiques ?**

**Int. :** *Je suppose que le phénomène du travail au noir ne touche guère les secteurs technologiques, à la fois parce que les salariés concernés sont beaucoup plus formés et parce que dans ces industries, le besoin de moyens de financement est tel qu'il nécessite probablement une mise en conformité avec les règles.*

**L. M. :** En abordant la question du travail au noir dans le sud de l'Italie, nous avons forcément commencé par des secteurs traditionnels comme l'agriculture ou l'artisanat ; mais il est évident que le travail au noir est également très répandu dans des activités plus modernes, comme les services aux individus ou aux entreprises. Ces dernières offrent en effet beaucoup de possibilités d'irrégularité, notamment à travers le télétravail, qui a connu un développement spectaculaire grâce aux nouvelles technologies.

La législation que nous sommes en train de mettre en place doit traquer toutes ces formes d'irrégularité. Les nouvelles technologies devraient d'ailleurs nous y aider : l'informatique permet maintenant d'avoir une connaissance exhaustive de tous les travailleurs, de leur état civil, des aides auxquelles ils ont droit. Nous devons utiliser ces nouvelles possibilités : le fait qu'une famille se déclare pauvre ne doit pas suffire à lui donner accès aux aides de l'État.

### **Le chantage à la délocalisation**

**Int. :** *Votre initiative n'est-elle pas menacée par le chantage à la délocalisation, auquel certaines entreprises pourraient se livrer ?*

**L. M. :** L'Italie a effectivement beaucoup délocalisé ; elle a créé environ vingt mille entreprises en Roumanie, et beaucoup d'entreprises également en Pologne, en Tunisie, en Albanie, en Turquie. Mais nous ne sommes pas opposés aux délocalisations : elles sont nécessaires pour le développement de la région méditerranéenne et des nouveaux pays européens. Si notre pays a eu la possibilité de produire du travail pour les deux millions et demi de personnes supplémentaires qu'il a accueillies pendant les dix dernières années, c'est le signe qu'il connaît une grande vitalité, et nous nous en réjouissons. En revanche, nous n'acceptons pas qu'une entreprise bolognaise prétende que ses salariés italiens travaillent en Roumanie.

### **Mobilité des ouvriers et des ingénieurs**

**Int. :** *Vous avez évoqué les bourses du travail qui proposent aux chômeurs napolitains des emplois à Florence ou à Milan, en expliquant que lorsqu'ils refusent ces propositions, ils sont pénalisés. Compte tenu de l'attachement des Italiens du Sud à leur région, comment espérer que ces propositions puissent les convaincre ?*

**L. M. :** Nous sommes opposés à des formes d'enracinement exagérées : nous vivons dans un monde moderne, nous devons vivre tous ensemble, et il ne semble pas normal que les jeunes Napolitains ne veuillent pas aller voir ce qui se passe au nord du pays ou à l'étranger. Bien

sûr, si vous demandez à quelqu'un d'abandonner toute sa famille et ses amis et de partir dans une ville du Nord pour un emploi qui va lui rapporter mille euros par mois et le mettre dans la situation d'un étranger, il n'est pas sûr qu'il accepte. Mais si vous organisez des partenariats pour qu'il soit bien accueilli et si vous apportez un complément à son salaire, cela devient envisageable. À l'heure actuelle, après quelques mois d'efforts en ce sens, nous avons déjà réussi à convaincre un millier de jeunes gens de Naples de faire cette expérience.

Nous travaillons aussi dans l'autre sens, en essayant d'attirer dans le sud de l'Italie des personnes diplômées et qualifiées. Beaucoup de gens qui vivent au nord ont leurs origines dans le sud du pays. Les salaires du Nord sont beaucoup plus avantageux, mais si vous créez quelques incitations financières, certains seront très heureux de retourner au sud. L'un de mes amis, qui a une petite entreprise dans les Pouilles, a fait un peu de politique pendant quelques années. Après la défaite de la gauche, il a décidé de se concentrer à nouveau sur le développement de son entreprise, et celle-ci a connu un grand essor. Actuellement, elle compte quatre cents employés, dont cent cinquante ingénieurs. Comme je lui demandais « *Mais comment avez-vous fait, en quelques années, pour trouver cent cinquante ingénieurs prêts à aller travailler à Bari ?* », il m'a répondu : « *C'est très simple, j'ai fait savoir que j'étais là et que j'avais besoin d'ingénieurs bien payés, et ils sont arrivés de partout.* »

### **Les organisations criminelles**

**Int. :** *Chacun comprend l'intérêt d'une régulation pour les travailleurs de ces petites entreprises ; mais en l'absence de régulation officielle, il y a toujours la possibilité de recourir à une régulation elle-même "au noir", c'est-à-dire mafieuse. Quel est le rôle des organisations criminelles dans le travail irrégulier ?*

**L. M. :** C'est vrai qu'au sud de l'Italie, l'État paraît souvent très loin, et que beaucoup de problèmes font l'objet de régulations spontanées ou sont pris en charge par le droit local. Cela dit, les organisations criminelles n'interfèrent pas réellement avec les entreprises de travail au noir, sauf pour l'exploitation de réseaux de travailleurs extra-communautaires qui vivent dans des conditions très difficiles. Mais elles ne touchent pas réellement au secteur des entreprises traditionnelles dont nous avons parlé, parce que dans ce secteur on travaille trop et on gagne trop peu.

Au contraire, comme elles ont besoin de blanchir de l'argent, ces organisations créent souvent des entreprises qui répondent parfaitement à toutes les règles en apparence, et sont criminelles en réalité... Par exemple, il existe une disposition qui permet aux gens sortant de prison de faire des bénéfices importants s'ils sont embauchés par une entreprise régulière ; on crée donc une entreprise régulière qui va permettre à ces personnes de se livrer à leurs activités criminelles avec une excellente couverture. On a donc d'un côté des gens qui travaillent mais ne sont pas en règle, et de l'autre des gens qui sont en règle mais ne travaillent pas... C'est pourquoi nous devons élaborer la nouvelle législation avec le plus grand soin !

### **Un professeur sur le terrain**

**Int. :** *Pour un professeur d'université, c'est une situation assez originale de se retrouver au pouvoir, à la tête d'une armée de thésards envoyés sur le terrain. Est-ce commun en Italie ? Votre statut de professeur a-t-il contribué à votre légitimité ?*

**L. M. :** Je ne suis pas réellement au pouvoir : les professeurs qui sont au pouvoir, ce sont par exemple Mario Monti, commissaire européen, ou Romano Prodi. Pour ma part, ma longue fréquentation d'Albert Hirschman m'a poussé vers une autre voie, celle de l'action *avec les gens*. Souvent, les professeurs se réservent l'élaboration des théories, puis demandent à d'autres de les appliquer. En réalité cela ne fonctionne pas comme cela, surtout si c'est à l'Administration qu'on demande de faire le travail ! Ce qui m'a donné une légitimité est sans doute le fait que justement, mon travail avait une certaine efficacité. Mon but n'est pas de proposer des solutions auxquelles personne ne comprend rien. C'est de chercher des solutions qui existent déjà, que les gens n'ont pas vraiment repérées, mais qui offrent des possibilités d'élargir leurs choix et leur capacité de développement.



**Int. :** *Vous nous avez expliqué que toute cette histoire a démarré à partir d'une prise de conscience ; mais comment celle-ci s'est-elle produite ? Qui en était porteur ?*

**L. M. :** C'est un processus qui serait très long à raconter, mais je dois dire qu'en réalité ce sont mes étudiants qui ont trouvé la solution et qui ont provoqué le déclic. Je me rappelle une certaine soirée de 1995, où j'ai commencé à discuter avec un petit nombre d'entre eux et aussi plusieurs de leurs amis qui étaient consultants pour de petites entreprises. J'avais commencé à écrire des livres et des articles mais en réalité je ne comprenais pas vraiment les données du problème. Ce sont eux qui m'ont fait découvrir cet univers de la petite entreprise et qui ont radicalement changé ma façon de voir les choses ; ce qui prouve que le plus important, pour un professeur, c'est d'avoir la capacité d'apprendre !

Présentation des orateurs :

Luca Meldolesi : économiste italien, professeur de politique économique, a travaillé avec Piero Sraffa, Joan Robinson, Fernand Braudel et Albert Hirschman, a écrit ou édité une vingtaine d'ouvrages d'économie politique, histoire de la pensée économique et économie du développement – dont six sur l'Italie ; depuis fin 1999 il est président du Comité national pour l'émergence du travail non régulé.

Nicola Campoli : directeur de la Confédération nationale de l'artisanat (CNA) à Naples, a entrepris depuis 1997 le recensement et la valorisation des PME et PMI napolitaines de l'économie informelle, en définissant des dispositifs organisationnels pour les inciter à sortir de l'illégalité ; dans ce but, il les a aidés à se regrouper en différents *consortia*, dont il est devenu le principal animateur ; grâce à cette expérience, il a été appelé par le Comité national pour l'émergence du travail non régulé pour former d'autres animateurs territoriaux dans des régions du sud comme la Calabre et les Pouilles.

Diffusion décembre 2004